

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de M. BOUGIS Christian, Maire.

Date de convocation : 25/09/2026

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 11

Pouvoir : 02

Exprimés : 13

Présents : Christian BOUGIS, Jacqueline LEYZOUR, Bernard VAYSSE, Chantal ZERBINO, Michel MARIE, Sandrine DUPAS, Philippe HEUVELINE, Thierry BOULAU, Francine VAYSSE LEFRANCOIS, Bertrand GUESSANT, Julie LE MOIGNE

Absents excusés : Paul JAMET (procuration à Jacqueline LEYZOUR), Lucy LE BRAY (procuration à Christian BOUGIS)

Secrétaire de séance : Sandrine DUPAS

N° 2026-60

Validation d'une charte de participation citoyenne

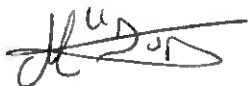
Philippe HEUVELINE présente la charte de participation citoyenne analysée par la commission animation et transmise à l'ensemble des conseillers municipaux.

La charte de la participation citoyenne a pour ambition de définir les « règles du jeu » de la démocratie participative à BRUSVILY, ainsi que les « droits et devoirs » de chacun. Elle constitue un véritable contrat moral entre la municipalité, les associations, les commerçants et les citoyens.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Décide d'approuver la charte de participation citoyenne telle qu'annexée à la présente délibération,
Autorise M. le Maire à signer tous les documents associés et à mettre en œuvre la démarche.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Sandrine DUPAS



Le Maire,
Christian BOUGIS

